

HANDICAP - GRAND ÂGE - MAINTIEN À DOMICILE



LES SOLUTIONS
POUR **MIEUX VIVRE**

SUPPLÉMENT PUBLICITAIRE DU 9 OCTOBRE - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT - NE PAS LETER SUR LA VOIX PUBLIQUE.

Salon **autonomic**
Grand Est

7^e Edition

Grand Public & Professionnel
10 000 visiteurs | 150 exposants

Handicap | Grand Âge
Maintien à Domicile
Matériels | Services | Conseils

Jeu | Ven
16 | 17
OCT 2014

METZ
PARC DES EXPOSITIONS

ENTRÉE GRATUITE

L'Autonomie pour Tous !

Votre Badge en 1 Clic !

www.autonomic-expo.com





Le Parc des Expositions de Metz reçoit, les 16 et 17 octobre, la 7^e édition du Salon Autonomic Grand-Est. Sur un même lieu, les visiteurs trouveront des solutions à toutes les problématiques liées au handicap, au grand âge et au maintien à domicile. L'entrée est gratuite pour tous.

Tous travaillent et œuvrent à ce que la personne handicapée ou en perte d'autonomie puisse « vivre mieux, vivre comme les autres ». Ces 150 exposants, professionnels et associatifs présents sur le Salon Autonomic Grand-Est les 16 et 17 octobre au Parc des Expositions de Metz, proposeront des solutions et des aides apportées aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et aux familles.

Metz reçoit pour la 7^e fois ce salon créé à Paris en 1991 par Patrick Le Bras et Jean-Raphaël Notton. Ces deux médecins de formation avaient alors innové en rassemblant sur un même lieu les acteurs traitant les problèmes de tous les handicaps, sensoriels, moteurs et mentaux. Après Paris, la manifestation a eu son retentissement dans les régions. Aujourd'hui, Autonomic est devenu le rendez-vous incontournable des professionnels, des associations, des institutions et du grand public, en témoignent les 11.000 visiteurs et participants de la précédente édition messine, en 2012.

Si, depuis sa création, le salon présente aux visiteurs les innovations en matière informatique et technologique contribuant à faciliter l'autonomie à tous les âges de la vie, il a aussi permis de développer « une prise de conscience de la société pour une meilleure prise en charge de la perte d'autonomie » conviennent les deux organisateurs.

« LA MAISON DE L'AUTONOMIE »

Tout au long d'Autonomic, chacun trouvera une réponse à ses besoins, à ses attentes, à ses soucis dans toutes les étapes de la vie quotidienne et quel que soit le handicap ou la perte d'autonomie. Ici, un espace consacré aux professionnels spécialisés dans les espaces publics, là un espace dédié aux services à la personne, plus loin un secteur dévolu aux matériels et aides techniques, d'autres encore axés sur

les déficits sensoriels, sur le grand âge, sur le tourisme, le sport, la culture et les loisirs. Des espaces également dirigés sur l'emploi et l'insertion, sur les véhicules adaptés et les transports collectifs, sur la santé et le bien-être.

Point fort de cette manifestation, la « maison de l'autonomie » où toutes les pièces de la maison sont représentées avec leurs aménagements, leurs adaptations, leurs automatismes, leur domotique... pour faciliter la vie chez soi.

Les familles ne sont pas oubliées, notamment celles qui vivent au quotidien le handicap de leur enfant ou de leur parent, celles qui accompagnent la personne âgée dans son maintien

à domicile. L'Association Française des Aidants sera à leur écoute sur le village des aidants.

Outre des animations culturelles et sportives qui ponctueront la manifestation, le Salon Autonomic recevra également les premières rencontres professionnelles de l'accessibilité du Grand-Est, le vendredi 17 octobre. Ce rendez-vous sera animé par la Déléguée Ministérielle Marie Prost-Coletta, qui évoquera les récentes évolutions réglementaires de la loi 2005 liée à l'accessibilité dans les établissements recevant du public.

• Renseignements, informations et inscriptions sur le site www.autonomic-expo.com

P R O G R A M M E

ANIMATIONS

Jeudi et vendredi à partir de 10 h jusqu'à 16 h 30, animations toutes les 20 minutes :

- démonstrations de chiens d'assistance par Handi'Chiens de Metz
- chant et poésie par Marie Giuliana de Paris
- slam poétique par les Rim'Ailleurs de Metz
- défilé de mode par l'IME les Jonquilles de Sarrebourg
- théâtre par le groupe Ensemble de Thionville
- musique et chant par La Puce à l'Oreille de Marseille
- danse contemporaine par la Klaus Cie de Bordeaux
- chant par Diana de Metz
- cirque et chant par l'Association intemporelle de Metz
- zumba par Diana et la MJC de Morhange

DÉMONSTRATIONS SPORTIVES

ANIMATIONS COORDONNÉES PAR HANDIPTS LORRAINE

JEUDI :

- 10 h - 12 h, tir à l'arc et fléchette pendulaire
- 14 h - 16 h, refuge du Sotrét et Boccia
- 16 h - 17 h, sarbacane et fléchette pendulaire
- 17 h - 18 h, tennis de table

VENDREDI :

- 10 h - 12 h, basket-ball
- 14 h - 15 h, golf
- 15 h - 16 h, escrime
- 16 h - 17 h, tir laser

CONFÉRENCES

JEUDI :

- Journée régionale Fonction publique et handicap au Forum Autonomic, réservée aux professionnels, de 9 h 15 jusqu'à 17 h. Allocution d'ouverture par Nacer Meddah, Préfet de la Région Lorraine et Préfet de Moselle.

VENDREDI :

- A partir de 10 h, au Forum Autonomic, rencontres professionnelles de l'accessibilité, animées par Marie Prost-Coletta, Déléguée Ministérielle à l'Accessibilité

POUR VENIR AU SALON AUTONOMIC :

INFOS PRATIQUES

ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS LES VISITEURS

Lieu
• Metz - Parc des Expositions de Metz Métropole, hall B, rue de la Grange-aux-Bois, 57070 METZ

- Restauration
- Antenne médicale
- Parking PMR (Personne à Mobilité Réduite)

Dates - Horaires

- Jeudi 16 octobre 2014 : 9 h 30 à 18 h 30
- Vendredi 17 octobre 2014 : 9 h 30 à 17 h 30

La manifestation est entièrement accessible

- Prêt de fauteuils roulants (manuels et électriques)
- Toilettes adaptées
- Accompagnement pour personnes handicapées (à la gare de Metz et dans les stations Mettis, des dizaines de personnes proposeront leur aide pour guider les visiteurs jusqu'au Salon)

En voiture

- En provenance de Nancy : autoroute A31, sortie Fey, direction Sarrebruck-Metz Est, puis sortie « Centre foires et congrès »
- En provenance du Luxembourg : autoroute A31, sortie Metz Est, suivre Parc des Expositions ou sortie Metz Centre, suivre « Parc des Expositions »
- En provenance de Paris ou de Strasbourg : Autoroute A4, sortie Metz Est, direction Technopôle puis suivre « Parc des Expositions »

En bus

- Ligne 8 - Arrêt FIM.

En transport pour personne à mobilité réduite

• Service Transport PMR : « ACCELIS ». Réservations au 0 969 397 480 (coût d'un appel local), horaires d'ouverture du standard ACCELIS, du lundi au samedi de 7 h à 19 h. Pour plus d'information : <http://lemet.fr/loffre-de-transport-le-met/>

En train

• Bon de réduction SNCF de 20 % à demander par mail à l'adresse info@autonomic-expo.com ou en téléphonant au 01.46.81.75.00.

Gagnez du temps

Vous pouvez éviter les temps d'attente à l'entrée au salon en réservant un badge pré-enregistré gratuit (valable pour les deux jours de la manifestation) sur le site : www.autonomic.com

Visites guidées gratuites

Durant les deux journées du salon, sont organisées des visites gratuites de la ville de Metz (musées, sites, expos, etc) réservées aux personnes en situation de handicap. Navettes au départ du Salon Autonomic.

L'ACCESSIBILITÉ ÇA DOIT MARCHER !

AU 1^{ER} JANVIER 2015, SEULS 4 ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC SUR 10 SE SERONT RENDUS ACCESSIBLES, CONFORMÉMENT À LA LOI DE 2005. LES AUTRES N'ÉCHAPPERONT PAS À LEURS OBLIGATIONS. MARIE PROST COLETTA, DÉLÉGUÉE MINISTÉRIELLE À L'ACCESSIBILITÉ, PRÉSENTERA SUR LE SALON AUTONOMIC LE NOUVEAU DISPOSITIF AD'AP.

Douze millions de personnes souffrent d'un handicap en France. Autant de personnes gênées dans leur mobilité au quotidien. La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances a fixé un délai de dix ans pour rendre accessibles les établissements recevant du public (ERP). Mais à quelques semaines de l'échéance, le bilan est loin d'être satisfaisant. Une estimation porte ces ERP à un peu plus d'un million, seuls 40 % seraient en conformité. Les retardataires ou les réfractaires à l'accessibilité ne sont pas quittes, ils devront quand même se plier à leurs obligations. Une ordonnance gouvernementale, publiée en octobre, prévoit de nouveaux délais avec la mise en place des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). La déléguée ministérielle à l'accessibilité, Marie Prost Coletta, présentera ces nouvelles mesures, vendredi 17 octobre à partir de 10h sur le Salon Autonomic, lors des rencontres professionnelles de l'accessibilité dans le Grand Est.



Marie PROST-COLETTA.

Dorénavant, les gestionnaires des ERP (qu'ils soient publics ou privés tels les commerces) devront obligatoirement déposer en mairie ou en préfecture un dossier Ad'Ap avant octobre 2015. Ce document précise la nature et le coût des travaux qu'ils s'engagent à réaliser dans un délai de 1 à 3 ans.

Si un délai supplémentaire leur est accordé, les personnes handicapées, elles, devront encore attendre pour pouvoir vivre mieux dans la société.

DES SANCTIONS SÉVÈRES

Si la loi 2005 n'a pas eu l'effet escompté, pourquoi cette mesure fonctionnerait-elle ? « Parce qu'il y aura manifestement des sanctions » prévient Marie Prost-Coletta. « Les ERP qui ne sont pas accessibles au 1^{er} janvier 2015 et n'ont pas déposé un dossier Ad'Ap, encouront une sanction de 45.000 € pour une personne physique, et 225.000 € pour une personne morale ». Et en cas de récidive, la pénalité sera reconduite et assortie d'une peine de prison !

Si certains peuvent penser que le risque pécuniaire est trop sévère, la déléguée ministérielle rétorque : « Les ERP avaient dix ans pour se mettre en conformité, sans qu'on leur demande des comptes ! » La contrainte devrait cette fois conduire à l'application de la loi.

Il y a quand même de bons élèves. « Les établissements qui se sont mis en accessibilité sont ceux qui ont été construits après 2007 et ceux qui ont réalisé des travaux ». Mais ces ERP n'avaient pas vraiment le choix car les « circuits administratifs obligent d'intégrer l'accessibilité aux demandes d'autorisation de travaux et de permis de construire ». Et les autres, pourquoi ont-ils fait fi de la réglementation ? « Parce qu'ils n'avaient tout simplement pas envie de le faire. Il y a ceux aussi qui pensaient que la loi ne serait jamais appliquée et ceux qui pensaient pouvoir faire changer la loi ». Pour d'autres encore, la prise de conscience leur est venue plus tardivement « et les délais devenaient trop courts ».

Si un délai supplémentaire leur est accordé, les personnes handicapées, elles, devront encore attendre pour pouvoir vivre mieux dans la société.

• Informations supplémentaires sur : www.accessibilite.gouv.fr

MET ET METTIS ÇA AVANCE !

L'ENSEMBLE DU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN DE METZ MÉTROPOLE SUBIT DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ QUI PASSENT PAR LA REMISE AUX NORMES DE 700 ARRÊTS DE BUS ET LE REMPLACEMENT DE LA RAMPE D'ACCÈS SUR LES METTIS.

C'était réfléchi, le handicap était bien intégré dans le projet Mettis, comme le préconise la loi de 2005. Mais à l'arrivée, il y a eu quelques couacs. « À l'inauguration du Mettis l'an dernier, on s'est rendu compte qu'il y avait un souci d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite » convient Marilyne Webert, conseillère à Metz-Métropole, déléguée à l'accessibilité. « La rampe d'accès était trop courte, trop pentue ». Le problème est en cours de résolution. « Une nouvelle palette doit



Marilyne WEBERT

être validée par la commission accessibilité ».

Quant au réseau de transports interurbains Met', « 6 millions d'euros ont été débloqués pour l'accessibilité des arrêts de bus ». Un vaste chantier puisque 700 arrêts jalonnent le réseau sur l'ensemble de l'agglomération. « Trente ont déjà été refaits en 2013, plus de 80 le seront en 2014 ». Les quais ont été surélevés pour faciliter la montée et la descente du véhicule. Pour les malvoyants, un revêtement spécial au sol signale la bordure du quai et l'emplacement de la première porte du bus dans le véhicule ; sur le sol encore, des bandes de guidage ; les informations du réseau sont dorénavant annoncées vocalement. Un repère au sol indique aux personnes à mobilité réduite l'entrée de plain-pied dans le véhicule. Sur la chaussée, une signalisation rouge permet au chauffeur d'accoster son bus correctement. Devant et derrière l'abri, l'espace est dégagé sur 1,40 m de large pour le passage des fauteuils et des poussettes. Cet aménagement « a supposé l'achat aux particuliers d'emprise de terrain ». Ces réalisations ont porté « dans un premier temps sur les voies les plus fréquentées ou qui desservent les points stratégiques », comme les établissements scolaires par exemple. Suivront des travaux sur toutes les lignes urbaines et péri-urbaines. En 2018, tous les abribus devraient être mis aux normes d'accessibilité.

Si, pour l'instant, « les gens sont globalement satisfaits », constate Marilyne Webert, il y aura peut-être encore, ici où là, quelques imperfections. « Nous aurons des ajustements à faire. Il faudra encore affiner pour un confort plus généralisé ».



BIEN CHOISIR SON PRESTATAIRE

QUAND ARRIVE LA DÉPENDANCE LIÉE AU GRAND ÂGE OU AU HANDICAP, LE PREMIER RÉFLEXE EST DE BIEN S'INFORMER SUR LES AIDES À DOMICILE.

Le rendez-vous du Salon Autonomic est l'occasion d'y voir un peu plus clair, car les organisateurs parviennent à réunir sur un même lieu nombre d'interlocuteurs et prestataires de la région. Auprès d'eux le visiteur peut, en quelques stands, collecter une information générique. Sur la question du grand âge et de la dépendance, quelques repères permettent déjà de s'y retrouver en matière de prestataires d'accompagnement au domicile.

Le « Village des Services à la Personne » accueille six structures de services à domicile :

AIDHOM
AMAPA
GROUPE SOS SENIORS

PRÉSENCE VERTE 54
ARMONIS
VITALIANCE

SE FAIRE AIDER AUTOUR D'UN CAFÉ

Plus de 8 millions de personnes en France, conjoints et enfants, accompagnent un parent dépendant. Sur le Salon Autonomic Grand Est, l'espace « Le Village des Aidants » est dédié à ces familles qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie au bien-être et au confort de la personne handicapée ou en perte d'autonomie.

Avec le vieillissement de la population augmentera le nombre de familles à s'occuper d'une personne âgée qui vit à domicile. Au quotidien, elles secondent voire suppléent leur parent dans les tâches ménagères, la préparation des repas, les courses, la toilette, l'habillement, les déplacements, les tâches administratives, certaines leur apportent aussi une aide financière. Ce dévouement n'est pas sans conséquence sur la santé physique et psychique de ces personnes. Elles aussi ont besoin d'aide, ce que leur propose l'Association Française des Aidants. Créée en 2003, l'association porte la parole des aidants pour une meilleure reconnaissance

de leur contribution au maintien à domicile des personnes âgées. Elle dispose également d'un centre de formation à destination des familles et des professionnels. Parce que les familles ont besoin d'être écoutées, soutenues et conseiller, l'association a mis en place les « Cafés des aidants » sur tout le territoire. Comme son nom l'indique, ces rencontres ont toujours lieu dans un café, dans un cadre convivial qui déconnecte du quotidien. Ici les paroles se libèrent, les familles s'informent, mais surtout prennent conscience qu'elles ne sont pas seules. Une bouffée d'air qui apporte du réconfort. Ces temps d'échange se déroulent en

RESTER À DOMICILE : C'EST MAINTENANT PLUS FACILE

Stieglmeyer



Stand E 40

Mobilier adapté Invacare

Stand D 72



Stand D 80

Salle de Bains Pressalit Care

Geberit

Stand D 70



Stand E 71

Cuisine Modulhome



Domoique Protéor



Stand C 51

Contrôle de l'Environnement Intratone

Stand F 50



Déplacement



Invacare

Stand E 40

Accessibilité Intérieure & Extérieure Axsol



Stand C 72

« La ville de demain sera une ville où il y aura de plus en plus de seniors, donc de plus en plus de personnes avec des difficultés de déplacement ». La mission d'Agnès Migaud, adjointe au maire de Metz, est de se projeter dans l'avenir pour construire la ville de demain, facile pour tous, quels que soient son âge, son handicap, ses difficultés de mobilité. Sa délégation réunit, pour la première fois au sein du conseil municipal de Metz, les problématiques « seniors, handicap, accessibilité et bien-être en ville ». « C'est le signe qu'on prend bien conscience que toutes ces problématiques sont liées et qu'il s'agit de les travailler en transversalité ». Agnès Migaud aura la tâche de « préparer les conditions de vie dans la ville, soit en faveur des personnes vieillissantes ou des personnes handicapées, et en même temps préparer nos concitoyens à cette étape de la vie ».

Puisque la Ville de Metz adhère déjà au réseau « Villes-amies des aînés », « nous allons faire vivre cette démarche. Notre défi est de se préparer à la transition démographique pour les années à venir ». Agnès Migaud ne vise pas seulement les aînés. « Faciliter la vie des seniors, c'est se soucier d'adapter notre ville, et c'est aussi faciliter la vie des personnes qui les accompagnent ».

DES CHOIX D'URBANISME

Sa réflexion doit anticiper les bouleversements de la société : le changement de condition des retraités, la coexistence entre les enfants, les parents, les grands-parents voire aussi les arrière-grands-parents, la volonté de rester chez soi, l'hébergement des personnes âgées dépendantes... Si la tendance actuelle « est d'être maintenu à domicile, il faut voir ce qui est possible pour que les personnes âgées puissent rester chez

MAISON DE L'AUTONOMIE

DES PRODUITS, DES SERVICES, DES CONSEILS, DES EXPERTS, DES DÉMONSTRATEURS À VOTRE SERVICE POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS SUR LES FACILITÉS DU MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DES PERSONNES ÂGÉES.

« Le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, des personnes handicapées, des personnes âgées dépendantes, est aujourd'hui un enjeu sociétal majeur. C'est pourquoi nous nous devons de présenter, sur le Salon Autonomic Grand Est de Metz, une exposition vivante "La Maison de l'Autonomie" qui permettra de découvrir des solutions pour mieux vivre chez soi », expliquent Patrick Le Bras et Jean-Raphaël Notton, co-fondateurs et organisateurs du salon. Cet espace spécifique de plus de 200 m² regroupe de nombreuses sociétés et structures qui présentent des produits et

réalisations innovantes pour faciliter les actes de la vie quotidienne. Cuisine, salle de bains, chambre, escalier, téléphonie, transport, soins ... il y a désormais des réponses à toutes les situations, grâce à la domotique, l'informatique, les services, les matériels et mobiliers adaptés. Des intérieurs aménagés dans les différentes pièces de la maison mettent en scène les solutions d'autonomie. Des démonstrateurs et des conseillers vous guideront et vous aideront dans vos choix.

AU SERVICE DU PLUS GRAND NOMBRE

Paul Joly, architecte, expert en accessibilité et président du Conseil National Handicap, est impliqué depuis plus de vingt ans dans les réflexions et réalisations pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Avec son équipe, il animera cette Maison de l'Autonomie, carrefour de rencontres et d'échanges, et sera pendant ces deux jours à la disposition du public pour imaginer avec lui des solutions pratiques d'aménagement et d'organisation matérielle. « L'objectif de cet espace, en plus d'être très pratique, est d'être une sorte d'incubateur d'accessibilité positive pour contribuer ainsi à faire évoluer le regard sur le handicap et la dépendance des personnes âgées. Et de faire en sorte que chaque solution élaborée finisse par être au service du plus grand nombre. Des

produits conçus dès le début pour être utilisables par tous, c'est la Conception Universelle ». Quant à la loi de 2005 sur l'autonomie des personnes en situation de handicap, « elle ne doit pas être vue uniquement sous l'angle du surcoût d'aménagement ou d'organisation » poursuit Paul Joly. « Au contraire, elle stimule l'imagination et la créativité, crée de la richesse, tant en termes d'emploi que de services rendus et de liens sociaux renforcés. Penser l'accessibilité d'un bâtiment, bien au delà de répondre à un handicap ou à une perte d'autonomie, c'est avant tout faire un choix d'aménagement qui servira au plus grand nombre ». Une visite à la Maison de l'Autonomie s'impose donc, pour le grand public ou les professionnels, pour faire du handicap une occasion d'élever son regard.

METZ PRÉPARE LA VILLE DE DEMAIN... POUR TOUS



POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSEIL MUNICIPAL DE METZ, A ÉTÉ INSTAURÉE UNE DÉLÉGATION EN CHARGE, À LA FOIS, DES SENIORS, DU HANDICAP, DE L'ACCESSIBILITÉ ET DU BIEN-ÊTRE EN VILLE. SA MISSION SERA D'ANTICIPER LES ACTIONS POUR, À L'AVENIR, FACILITER LA VIE DE TOUS LES CITOYENS.

elles, sans y être enfermées. Elles doivent rester en contact avec le milieu extérieur ». Les solutions passent par les choix d'urbanisme qui, par exemple, pourront « favoriser la construction de résidences, favoriser la mixité générationnelle dans les immeubles ». Agnès Migaud pense aussi à l'accessibilité et à la proximité des transports en commun, des commerces, des soins médicaux, des centres culturels et autres services afin que « le senior puisse participer à la vie sociale et citoyenne ». Se préparer à la vieillesse, collectivement et individuellement, « nous obligera peut-être à prendre du recul sur notre manière de vivre aujourd'hui pour construire la société dans laquelle on va vivre ensemble ». En visitant le salon Autonomic, le public jeune et bien portant pourra déjà imaginer et anticiper sur les conditions futures de sa vie de senior. Y penser maintenant, c'est préparer son bien-être à l'avenir.

L'Espace des Aidants du Salon Autonomic Grand Est accueille des associations qui, selon la pathologie, apportent bénévolement de l'aide aux familles.

- France Alzheimer (Moselle)
- Unafam (Moselle), Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
- France Parkinson (Moselle)
- Afsep (délégation de Moselle), association française des sclérosés en plaques
- AFM-Téléthon (Moselle)
- Association Française des Aidants.

• Informations complémentaires sur le site www.aidants.fr

RETROUVER LE PLAISIR DE CONDUIRE

FACILITER VOIRE AUTOMATISER LE CHARGEMENT D'UN FAUTEUIL DANS UN VÉHICULE,
RENDRE LA CONDUITE POSSIBLE À UNE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE...
DES SOLUTIONS PRÉSENTÉES SUR LE SALON PAR DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

Etre autonome dans ses déplacements, c'est ne plus être obligé de demander à quelqu'un de l'emmener faire ses courses, de le conduire chez le médecin ou simplement se promener. Prendre ou reprendre le volant, c'est un peu de liberté retrouvée.

Sur le Salon Autonomic, plus de 1 000 m² sont dédiés aux transformations et aux adaptations des véhicules. Des constructeurs auto et de nombreuses entreprises spécialisées dans l'équipement de voitures présenteront différentes solutions permettant aux personnes en situation de handicap de faciliter leur transport et de retrouver le plaisir de conduire.

L'entreprise Handi-Auto, en Moselle, exposera, entre autres véhicules, un Berlingo Citroën dont le plancher a été abaissé et réaménagé. Cette nouvelle configuration intérieure permet à la personne en fauteuil d'accéder directement au volant, depuis l'arrière du véhicule, et de conduire assise sur son propre fauteuil. Fini les efforts pour accéder au siège conducteur.

**À CHAQUE SITUATION,
CES PROFESSIONNELS PEUVENT
TROUVER UNE SOLUTION.**

Si cette transformation n'est possible que sur des véhicules type ludospace, les voitures de tourisme peuvent elles aussi être adaptables. Pour les personnes ayant perdu l'usage de leurs jambes, les équipementiers transposent les fonctions embrayage, frein et accélérateur sur un cercle adapté sur le volant. Pour les conducteurs privés d'un bras, une boule fixée sur le volant permet de télécommander les phares, les essuie-glaces, les clignotants. Sur le volant encore, une fourche à trois branches dans laquelle on bloque sa main, facilite le pilotage. Plus confortable encore, la commande vocale pour actionner les différentes fonctions du véhicule.

Ces entreprises proposent également l'adaptation des minibus pour le transport des personnes à mobilité réduite, installent des robots-chargeurs, équipent les voitures de sièges ergonomiques ou de sièges pivotants.

La plupart des clients de ces équipementiers ont autrefois été valides. Les techniques et technologies d'aujourd'hui leur offrent désormais la possibilité de se retrouver derrière un volant, de piloter leur voiture et ainsi de retrouver leur indépendance.

UN SUPER SPRINTER

Petit bijou de technologies, un Sprinter Mercedes super équipé, sera présenté sur le Salon. Par télécommande, la portière conducteur coulisse et, sous le véhicule, se déploie une plateforme jusqu'au sol. Le conducteur accède facilement avec son fauteuil derrière le volant. Un système automatique bloque son fauteuil. Quant au siège d'origine, toujours dans l'habitacle, il sera utilisé pour les personnes ayant gardé l'usage de leurs jambes ou pour les valides.

Le pilotage devient presque un jeu avec un joystick. Les essuie-glaces, phares et autres fonctions sont mis en service par commande vocale. Le véhicule, qu'un tétraplégique pourra conduire, est aujourd'hui mis à la disposition du centre de réadaptation de Lay-Saint-Christophe, près de Nancy, pour l'apprentissage de la conduite.

Conduire redevient possible, grâce aux adaptations réalisées par les entreprises spécialisées.



LA JOURNÉE INOUBLIABLE DE PHILIPPE NOWAK



PHILIPPE NOWAK, directeur de Handi-Auto :
« Je me suis rendu compte du bonheur qu'on apportait ».

Depuis toujours, Philippe Nowak est un passionné de voitures et de rallyes. C'est aussi son métier, il tient un garage en Moselle.

Le 14 avril 2000, un accident de la circulation le rend tétraplégique. « Je me suis retrouvé en fauteuil électrique. Je le dirigeais avec mon menton. Je ne bougeais plus du tout, pas même un doigt. Et je souffrais le martyr ». Mais un jour « j'ai vu un orteil bouger ». L'espoir est revenu, la guerre a commencé. « Je me suis battu ». Dix-huit mois plus tard, « j'étais debout ». Il reprend ensuite son travail.

Puis ses amis du centre de réadaptation le sollicitent de plus en plus, qui pour une boîte automatique, qui pour un aménagement spécial. Philippe Nowak crée alors la société Handi-Auto, spécialisée dans l'équipement de voitures pour personne à mobilité réduite. Et ce nouveau métier le comble. « Je me suis rendu compte du bonheur qu'on apportait ».

Quelle satisfaction quand il voit s'éclairer le visage de ses clients.

Lui aussi a vécu ce moment « inoubliable », ce moment où il a repris le volant, peu après sa sortie du centre de réadaptation. Il s'en souvient comme si c'était hier. « J'avais loué une voiture et je l'ai aménagée ». Il a commencé par appeler les ambulanciers pour leur dire :

« C'est fini, ne venez plus jamais me chercher ! ». Sur la route, un grand sourire. « Incroyable, c'est moi qui roulais ! » Heureux de retrouver de l'autonomie. « Du jour au lendemain, je pouvais

prendre ma voiture et aller voir qui je voulais ». Fini le temps où il demandait de l'aide. « J'en avais marre de dire toujours merci. Aujourd'hui encore, j'aimerais pouvoir ne plus dire merci ». Faire plaisir le rend heureux. Voilà pourquoi sa société exposera sur le Salon Autonomic une Clio IV RS, une sportive aménagée, « pour faire comprendre aux gens qu'ils ont le droit de rouler dans n'importe quelle voiture, comme tout le monde ». Et, dans quelque temps, ils pourront aussi conduire un kart, grâce à l'association Handi-Racing qu'il va créer avec un de ses nombreux amis.



UN SALON DE L'AUTO ADAPTÉE

Sur le secteur « automobiles et véhicules adaptés » du Salon Autonomic Grand Est, une douzaine de constructeurs et adaptateurs présenteront, sur quelque 1 000 m², plusieurs dizaines de véhicules individuels ou de transport collectifs, toutes marques confondues. A découvrir, à comparer, à essayer.

LES EXPOSANTS : ACA SARL - AMÉNAGEMENTS CONDUITE ACCESSOIRES
DIETRICH VÉHICULES
DURISOTTI SA
FORMATION ET SERVICES HANDICODE
GRUAU CONSTRUCTEUR SA
HANDI AUTO

**HANDILOR - MULLER VP
K AUTOMOBILITE
KEMPF
LENOIR
Q'STRAIT**

CAP SUR L'EMPLOI

« Neuf entreprises sur dix se disent satisfaites de la globalité du service qu'on leur rend ». Constat d'Etienne Lacroix, directeur de Cap Emploi Moselle, qui tiendra un stand sur le salon Autonomic. Preuve de leur satisfaction, les employeurs reviennent solliciter l'organisme dans leur besoin de recrutement. C'est dire aussi qu'ils ont su faire abstraction du handicap d'un candidat à l'emploi, au profit de ses compétences et de ses valeurs. Mais il reste encore beaucoup de chemin à faire pour convaincre les chefs d'entreprise de plus de 20 salariés à employer des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % des effectifs.

CAP Emploi s'emploie à « l'insertion professionnelle des personnes handicapées, de façon pérenne et réussie ». Parmi ses missions, « l'accompagnement des personnes tout au long de leur parcours d'insertion. Elles nous sont confiées par Pôle Emploi en raison des difficultés particulières que pose leur handicap. Notre cœur de métier est la recherche d'adéquation entre l'état de santé et les

restrictions d'aptitude de la personne handicapée avec l'emploi recherché ». Côté employeur, « on s'organise pour qu'il accueille la personne dans les meilleures conditions possibles. On peut proposer un appui dans la formation, du tutorat, des aménagements techniques, l'achat de matériels ou une compensation lorsque le handicap pénalise la productivité du salarié. Tout est prévu pour que l'entreprise ne subisse pas un préjudice mais, au contraire, qu'elle en tire un gain ».

Dans sa mission de placement des personnes handicapées dans le milieu du travail, Cap Emploi s'efforce de sensibiliser les employeurs. « On les rencontre, on explique nos missions, on fait en sorte que les entreprises entrent dans une démarche positive ». Un travail qui tend à porter ses fruits. « On observe des avancées », notamment dans le regard de ces employeurs qui privilégient les compétences de la personne handicapée.



• En Moselle, CAP Emploi se déploie sur 28 points d'accueil et un réseau de partenaires favorisant la proximité. Il accompagne près de 2.400 personnes et a reçu cette année 750 offres d'emploi.



VENEZ AVEC VOTRE CV !

Sur le salon Autonomic Grand Est, les exposants de l'espace « Emploi et Insertion » apporteront conseils et informations sur l'insertion professionnelle, l'orientation, la formation, le conseil en image, l'aménagement de postes...

Le visiteur pourra assister à des conférences et participer à des ateliers conseils et coaching. Deux jours sont dédiés au recrutement spécial travailleurs handicapés, avec entretien direct. Se munir de son CV.

D'UN HOMME ITINÉRAIRE EXTRAORDINAIRE

SES MEMBRES NE RÉPONDENT PLUS, MAIS SA VOLONTÉ ET SA DÉTERMINATION ONT ÉTÉ DÉCUPLÉES. CES ATOUTS ONT FAÇONNÉ SON PARCOURS PROFESSIONNEL. DOMINIQUE TRABUCCO, AUJOURD'HUI CHEF DE LA MISSION HANDICAP À LA VILLE DE METZ, EST UN COMBATTANT POUR L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS.

Il vient d'avoir 49 ans. Et déjà une vie bien remplie. Faite d'engagements associatifs, de militantisme et de combat pour essayer d'imprégner dans les esprits l'évidence de l'accessibilité. Un combat dont il a fait son métier. S'il reste toujours à faire, Dominique Trabucco peut se targuer d'avoir réussi à faire intégrer la problématique « accessibilité pour tous » dans les projets et réalisations engagés par la municipalité de Metz où il est chef de la Mission Handicap.

Son parcours professionnel démontre aux employeurs que les difficultés physiques d'une personne ne sont pas des handicaps au travail et qu'il convient de profiter des expériences, des capacités et des motivations pour apporter de la valeur ajoutée à l'entreprise.

Si l'amyotrophie spinale dont souffre Dominique Trabucco lui a fait perdre des forces musculaires, il a retrouvé d'autres forces. « Plus je m'enfoncerais dans mon corps, plus je me libère dans mon esprit ». Le regard des autres, leurs préjugés, le malaise « de s'en remettre aux autres », il les a balayés. « Je suis allé de plus en plus vers l'essentiel, alors que d'autres vont de plus en plus vers le superficiel ».

LE GOÛT DES AUTRES

Plus jeune, il en voulait à la terre entière parce qu'il était le seul lycéen handicapé dans un établissement traditionnel. Puis vint ce jour, à Nancy, où tout s'inverse. Il marchait encore quand il arrive dans une structure d'hébergement pour étudiants handicapés. « J'étais debout devant la machine à café. Derrière moi, quelqu'un me dit : Bonjour monsieur, vous êtes notre nouvel éducateur ? Je me suis retourné et j'ai vu une personne en fauteuil ». Ce fut le déclic. « J'ai compris ce jour-là que j'étais valide dans le regard de cette personne. Ça a changé carrément mon rapport à l'autre et à moi-même. J'ai compris qu'il fallait aller vers l'autre et ça m'a donné le goût des autres ». Commence alors ses engagements associatifs, pour les étudiants, pour les jeunes, pour l'Association des Paralysés de France qui l'emploiera par la suite.



Dominique TRABUCCO, chef de la Mission Handicap à la Ville de Metz : « Les travaux d'accessibilité les plus urgents sont à réaliser sur les chemins tortueux qui mènent à l'esprit ».

CE QUI NOUS CONCERNERA DEMAIN

Actif, il le sera aussi dans le militantisme. À la veille des élections municipales de 1995, Nathalie Griesbeck le sollicite pour composer une liste. Il accepte « non pas par idéologie politique, mais parce que c'était l'endroit idéal pour apporter un discours et faire changer les regards ». S'il n'obtient pas un poste de conseiller, il sera néanmoins appelé au cabinet du maire Jean-Marie Rausch, en qualité de conseiller technique en charge des personnes handicapées. Quelques années plus tard, le service Mission Handicap est créé. Dominique Trabucco en est le directeur.

Dans ses actions et ses discours, il pense toujours à l'avenir : « Parler du handicap est une façon d'appréhender ce qui nous concernera peut-être demain ». Il pense au vieillissement de la population. Les valides d'aujourd'hui profiteront, le grand âge venu, des équipements facilitant leur mobilité. S'il se bat pour des solutions concrètes et pratiques, il lui reste d'autres chantiers plus ardues : « Les travaux d'accessibilité les plus urgents sont à réaliser sur les chemins tortueux qui mènent à l'esprit ».

L'ASSISTANCE À 4 PATTES

UN PEU D'AUTONOMIE RETROUVÉE ET LA VIE PLUS FACILE GRÂCE AUX LABRADORS ET GOLDEN RETRIEVERS DE L'ASSOCIATION HANDI'CHIENS.

Quand les gestes les plus simples de la vie quotidienne sont impossibles à accomplir, ils ne le sont pas pour les chiens de l'association Handi'Chiens. Ces labradors ou golden retrievers ont appris à répondre à 52 commandes et sont capables de :

- ramasser un objet à terre, en hauteur, dans un placard ou sous un meuble. Ils sont entraînés à saisir et transporter, sans les abîmer, toutes sortes d'objets : carte de crédit, bouteille d'eau, paire de lunettes, trousseau de clés, télécommande, monnaie...

- ouvrir ou fermer un tiroir, une porte d'entrée ou un placard.

- accompagner son maître dans les magasins, tendre un porte-monnaie, récupérer un objet qui lui est tendu, comme un sac ou un billet.

- aboyer sur commande, apporter le téléphone...

Le chien d'assistance Handi'Chiens apprend à bien se comporter en toutes circonstances puisqu'il est susceptible d'accompagner son maître partout où il va : à l'école, sur les bancs de l'université, dans les magasins, au théâtre, au cinéma, dans les salles de concerts, dans les grandes surfaces...



LA SÉLECTION

Les chiens sont sélectionnés chez des éleveurs par les éducateurs de l'association.

Âgés de 7 semaines, ils entrent dans une des 350 familles d'accueil bénévoles en France qui assureront la socialisation et la pré-éducation de ces chiots. Ils rejoignent ensuite l'un des 4 centres d'éducation de l'association. Ils apprennent à répondre aux commandes, à se déplacer à côté d'un fauteuil roulant, à garder la position que leur ordonneront leurs maîtres au restaurant, à l'école ou au bureau. Puis, au cours

d'un stage d'adaptation, c'est la rencontre avec leur futur maître. La personne handicapée et le chien se choisissent. Rien n'est imposé, ils sont faits l'un pour l'autre. C'est ensuite à la personne handicapée d'apprendre à connaître son chien et à le commander. Au terme de cet apprentissage, une nouvelle vie peut alors commencer. À noter que le chien est remis gratuitement à son futur maître !

- Sur le Salon Autonomic, le public pourra rencontrer le délégué régional Handi'Chiens, les bénévoles, les familles d'accueil et bien sûr

des chiens accompagnés de leur maître ainsi que des chiots en cours d'apprentissage. Des démonstrations d'éducation seront proposées au public.

- L'association Handi'Chiens recherche des familles d'accueil bénévoles. Toutes les informations nécessaires sur le site www.handichiens.org.



“BOCCIA” DISCIPLINE PARALYMPIQUE

La Boccia, un jeu de boules accessible aux personnes lourdement handicapées.

C'est un peu la pétanque, mais avec des boules revêtues de cuir. La boccia, discipline paralympique, a cet intérêt qu'elle peut être aussi bien pratiquée par des valides que par des personnes lourdement handicapées. Le comité Handisport de Moselle (qui proposera une démonstration sur le Salon Autonomic Grand Est, entre autres animations sportives) organise samedi 18 octobre, le premier challenge de boccia, au gymnase de la Grange-aux-Bois à Metz, de 10 h à 17 h. Les quinze équipes de 3 à 6 joueurs en lice sont constituées de jeunes et moins jeunes, selon la volonté des organisateurs de mixer les générations, quel que soit le handicap.

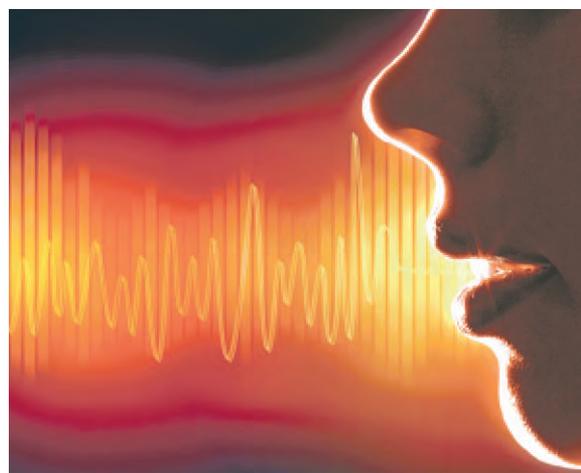
Et si on n'est pas sur le terrain, on peut depuis les gradins applaudir les amateurs de boccia. Les organisateurs espèrent que les prestations susciteront des vocations.

Ils donnent leur temps et prêtent leur voix pour offrir aux personnes aveugles et malvoyantes le bonheur de lire. L'Association des donneurs de voix, créée en 1942, a essaimé en France 116 bibliothèques sonores. Des milliers d'ouvrages, romans, biographies, essais et même des revues, sont gracieusement prêtés ou sont aussi envoyés gratuitement aux lecteurs. Ces bibliothèques ont également à disposition de la littérature scolaire, dans l'édition recommandée par les enseignants. Sur le Salon Autonomic, Claudine Nagel, déléguée régionale de l'association, expliquera au public toutes les modalités d'adhésion aux bibliothèques sonores de la région et recevra volontiers les personnes désireuses de prêter bénévolement leur voix aux malvoyants.

Si les audiolecteurs ont déjà un vaste choix d'ouvrages, enregistrés désormais sur des clés USB et des CD MP3 pouvant supporter jusqu'à 32 heures de lecture, ils peuvent également demander l'enregistrement d'un livre ne figurant pas sur les catalogues.

Les livres audio sont lus sur le lecteur Victor (un boîtier que certaines bibliothèques sonores peuvent prêter). La technologie de ce matériel, qui repositionne le curseur de lecture là où elle s'est arrêtée, a apporté un grand confort aux audiolecteurs.

VICTOR OU LA LECTURE SONORE



APPELER L'OFFICE DE TOURISME C'EST POSSIBLE POUR LES MALENTENDANTS



Brochures en braille, accueil spécifique à tout type de handicap, guide recensant toutes les activités touristiques, sportives et de loisirs... l'Office de tourisme de Metz, présente sur le Salon Autonomic, confirme l'attribution de son label « Tourisme et Handicap ». Aux personnes sourdes et malentendantes, il leur offre désormais

la possibilité d'obtenir des informations et des conseils... par téléphone. Il est en effet le premier office de tourisme de France à s'être équipé du système Acceo qui permet une communication spontanée, en temps réel, entre une personne souffrant d'un déficit auditif et son interlocuteur. Dans la rubrique « nous contacter » du site www.tourisme-metz.com, la personne malentendante

télécharge l'application Acceo. Un transcripteur s'interpose entre les deux correspondants. Celui-ci traduit les propos de l'un et de l'autre, soit via un écran dans la langue des signes français, soit par une traduction écrite instantanée de la parole. À noter encore, que des conseillers de l'Office de tourisme de Metz ont été initiés au langage des signes.